quinze ans au plus de régiment ou de bureau. L'officier de l'armée territoriale n'a droit à rien.

« Les auteurs de la proposition d'une nouvelle récompense honorifique, dit le capitaine Diep, nous permettront de leur faire parvenir quelques critiques de détail. Il est bon de ménager les susceptibilités de l'armée active. Créer une croix du mérite militaire, « à laquelle l'armée active ne pourrait prétendre, ce serait aller au devant de froissements. L'article 2 de la proposition attribue le droit au grade « chevalier du Mérite militaire » à tout officier comptant quinze années de grade d'officier dans la réserve de l'arme territoriale et y ayant accompli dix stages, périodes d'instruction ou de manœuvres, en cette qualité. Donner aux officiers territoriaux le ruban rayé blanc et rouge à un âge où la plupart des officiers de l'armée active ne portent pas le ruban rouge, soulèverait des susceptibilités. Les officiers territoriaux seront suffisamment satisfaits de recevoir leur ruban après 20 ans de fonctions. Ils seront d'autant plus satisfaits si la loi proposée leur donne un droit de récompense au lieu d'une triple promesse.

» Modestes, conscients des services rendus, les officiers territoriaux réprouvent des courbettes pour obtenir des propositions ressemblant à des faveurs. Beaucoup n'ont ni compté, ni boudé avec les stages ; les périodes d'instruction varient d'un corps d'armée à l'autre ; certaines régions en ont vu supprimer par suite de circonstances climatériques ou politiques, et surtout d'insuffisances budgétaires. On doit rechercher pour l'officier territorial, non pas le long stage qui le gêne et coûte cher à l'Etat, mais la fréquentation des exercices de la garnison. Si le régiment territorial portait le même numéro que le corps actif, si les officiers de ce régiment, ceux de la réserve et de l'armée territoriale formaient la famille militaire de la subdivision, on n'aurait guère à parler de périodes obligatoires et soldées. Les officiers territoriaux revêtiraient l'uniforme, quand leurs devoirs sociaux les laisseraient libres ils iraient à l'exercice, au tir, en marche, manœuvre ou à la conférence.

Il n'y a pas, du reste, à compter qu'avec des officiers occupant des positions de commandement. L'armée territoriale comprend dans ses rangs plusieurs milliers d'officiers qui ont une place des plus appréciées dans les fonctions administratives. Les 300 fonctionnaires du cadre auxiliaire de l'intendance sont des hommes de premier mérite ; on ne leur a pas demandé d'aller aux exercices armés, mais on les a habitués à leurs fonctions d'ordonnateur, en les initiant au travail délicat des sous-intendances. Les 3.700 médecins de l'armée territoriale n'auraient que faire à accomplir des périodes d'instruction prolongées dans les infirmeries régimentaires ou les hôpitaux militaires. La situation est la même pour 800 pharmaciens, pour 700 vétérinaires, pour 500 officiers d'administration des bureaux, 1,200 des subsistances, 1,500 des hôpitaux, 120 de l'habillement ; pour 100 officiers de remonte, autant des chasseurs forestiers, 600 des douaniers, 500 pour le service d'état-major, les étapes et les chemins de fer.

Les personnels supérieurs des sections techniques d'ouvriers de chemins de fer, des sections de télégraphie de campagne, de la poste et du trésor aux armées, les interprètes auxiliaires tiennent une place importante dans nos formations de guerre, et, pour l'occuper dignement, des dérangements fréquents leur sont imposés. Les uns et les autres donnent ici leur concours au fonctionnement du comité de ravitaillement ; assurent ailleurs une station halte-magasin ou une ambulance de gare. Chacun de ces officiers connaît ses devoirs, se tient au courant des règlements nouveaux, fréquente ses chefs et visite les établissements de l'armée active. Grâce à eux, et sans en qu'il en coûte rien à l'autorité militaire, elle a la certitude d'être utilement secondée au jour de mobilisation.

Cette masse de fonctionnaires militaires et d'officiers de l'armée territoriale, non compris pour une bonne part dans les corps de troupe, peuvent-ils être exclus de la distinction honorifique demandée par le marquis de l'Estourbeillon et ses collègues ? Le simple examen des obligations revenant aux divers personnels, le décompte de leur importance numérique établissent l'impossibilité matérielle de s'arrêter à un régime de propositions préalables.

Ce que demande l'officier de l'armée territoriale, c'est le droit à la récompense pour services rendus. Il veut qu'en rentrant chez lui ses concitoyens voient briller sur sa poitrine la marque de la gratitude de l'Etat. Un droit bien acquis ne saurait se défendre de l'élasticité plus ou moins grande d'une liste de propositions ; ce droit ressort suffisamment du nombre des années pendant lesquelles la position d'officier a été occupée.

Puisqu'il ne faut pas d'équivoque de titre, le mieux serait pour les signataires de la proposition, comme le dit le capitaine Diep, de se rallier au qualificatif, non pas de croix, mais de médaille, qui a été enregistrée dans les notes du général de Miribel. La « *Médaille de réserve* » serait donnée de droit à tout officier de la réserve et de l'armée territoriale figurant depuis vingt ans dans l'un des différents grades, dont les titulaires sont assimilés ou ont rang d'officier.

TARIFS TÉLÉPHONIQUES

Le *Journal Officiel* publie un décret relatif aux tarifs téléphoniques, décret applicable à partir du 1er janvier 1899 ; en voici les dispositions :

« Art. 1er. — L'unité admise dans le service téléphonique interurbain de jour et de nuit, tant pour la perception des taxes que pour la durée des communications, est la conversation de trois minutes.

» Art. 2. — La taxe de l'unité de conversation interurbaine de jour est fixée ainsi qu'il suit :

» Entre deux réseaux d'un même département : 40 centimes.

» Entre les réseaux de deux départements : 25 centimes par 75 kilomètres ou fraction de 75 kilomètres de distance mesurée à vol d'oiseau, de chef-lieu de département à chef-lieu de département, sans que cette taxe puisse être inférieure à 40 centimes ni supérieure à 4 francs par unité de communication.

» Art. 3. — Pour la fixation des taxes interurbaines des réseaux du département de Seine-et-Oise, les distances sont calculées à partir de Paris.

» Art. 4. — La taxe de l'unité de conversation de jour est maintenue à 25 centimes entre deux réseaux appartenant ou non au même département et mis en relations par des lignes dont la longueur réelle n'excède pas vingt-cinq kilomètres.

» Art. 5. — La taxe de l'unité de conversation interurbaine de nuit est fixée : pour les communications éventuelles, aux trois cinquièmes et, pour les communications par abonnement, aux deux cinquièmes de la taxe normale de jour, sans que cette taxe puisse être inférieure à 25 centimes par unité de conversation.

» L'abonnement comporte l'usage quotidien et à heure fixe d'un circuit entre deux postes spécialement désignés. Il ne peut être contracté pour moins d'un mois et se renouvelle de mois en mois par tacite reconduction.

L'abonnement peut être résilié de part et d'autre, moyennant avis donné au moins cinq jours avant la date d'expiration du mois d'abonnement en cours.

Art. 6. — La durée d'une communication ne peut excéder *trois unités de conversation consécutives, lorsque d'autres* demandes sont en instance.

La revision de la Constitution

Dans le *Figaro*, M. J. Cornély publie une lettre qu'il a reçue de M. de Marcère pour défendre l'idée d'une revision constitutionnelle.

L'honorable sénateur dit dans sa lettre :

« Si les hommes en place se refusent à l'œuvre du salut, il y a quelqu'un qui, ayant déjà plus d'esprit que M. de Voltaire, a aussi plus de puissance que les pouvoirs récalcitrant : c'est tout le monde, autrement dit l'opinion publique.

» Or, l'opinion publique, c'est la presse, en grande partie du moins. C'est cette opinion qui a fait réussir le coup d'Etat de brumaire, c'est cette opinion qui a fait la révolution de 1830, celle de 1848 et qui a fait réussir le coup d'Etat de 1851. Je ne dis pas qu'elle ait toujours eu raison.

Si elle partage les angoisses patriotiques de quelques-uns et de vous même et si elle impose sa volonté, si l'opinion publique tout entière se soulève et réclame qu'on s'adresse au pays comme on le fit en 1789, en 1848 et en 1871, il faudra bien qu'on l'entende et qu'on lui cède pour être.

» Vous doutez qu'il existe des moyens pratiques d'appliquer le mode de réforme que nous préconisons ; mais ces moyens, c'est vous, ce sont vos confrères de la presse qui les ont entre les mains.

» Si la presse, considérant que notre œuvre est bonne, nous seconde, il se pourrait que cette œuvre ne restât pas vaine. Et c'est ce que nous vous demandons. »

M. Cornély répond :

« Je serais mal venu à reprocher à mon éminent correspondant sa confiance, et il semble bien, en effet, que si tous nous voulions pousser à la roue, nous finirions par désembourber le char fameux avec ses cochers et conducteurs récalcitrants.

» C'est, en tout cas, une œuvre d'assez longue haleine, puisqu'elle ne pourrait guère aboutir avant la fin de la législature actuelle, qui n'a pas encore voté le premier de ses quatre budgets. Raison de plus pour nous y atteler, lorsque la fin de l' « affaire » nous aura rendu l'aisance de nos coudes. »

L'INFLUENZA

Interviews des docteurs Robin et Roux

On sait qu'une grave épidémie d'influenza sévit actuellement aux Etats Unis ; il était intéressant de savoir, en interrogeant quelques sommités médicales, si l'Europe est menacée d'être envahie par le mal.

Le docteur Robin, interviewé à ce sujet, affirme que, si l'on veut empêcher l'importation du mal, il n'existe qu'un seul moyen : c'est d'interrompre toutes relations avec le nouveau continent.

Pour le moment, l'épidémie ne s'est encore révélée sur aucun point de l'Europe. L'état sanitaire de Paris est excellent, on n'a observé jusqu'à présent que quelques cas isolés d'influenza.

Quant à la meilleure façon de se prémunir contre l'influenza, le docteur Robin conseille, en cas d'épidémie, de s'éloigner des localités contaminées.

Au point de vue thérapeutique, "éminent praticien ne voit comme remède que le sulfate de quinine sous forme de pilules.

Le docteur Roux, lui aussi, ne connaît aucun moyen d'empêcher l'influenza de gagner l'Europe d'autant plus que les relations entre les deux continents deviennent de jour en jour plus actives.

— Nous connaissons le microbe de l'influenza, dit le docteur Roux, ce microbe a été découvert en 1893, par Pfeiffer, mais malheureusement nous ne pouvons le cultiver, car il est presque impossible de transmettre ce mal à des animaux. Si nous pouvions trouver un animal non réfractaire à l'influenza, cela seconderait énormément nos études, et nous permettrait peut-être de trouver un remède.

Le docteur Roux affirme que les personnes les plus sujettes de contracter l'influenza sont les personnes âgées.

Dès qu'une épidémie d'influenza est signalée, on doit éviter tout contact avec les personnes contaminées. La science n'a pas encore pu déterminer les origines du mal.

Cependant, on sait d'une façon positive que c'est en Asie que commença, en 1889, l'épidémie qui fit en Europe de si terribles ravages. On peut affirmer également que les temps humides sont les plus propices à la propagation de l'influenza.

OU EST ANDRÉE?

FAUT-IL PERDRE TOUT ESPOIR DE LE RETROUVER ?

Ce que dit M. Lachambre. — Toujours sans nouvelles. — L'« Ornen » et ses trois passagers. — En route vers le pôle ! — Espérons encore !

En janvier dernier, M. Lachambre, l'ami d'Andrée, parti le 11 juillet 1897, et le constructeur du ballon qui emporta le courageux explorateur et ses deux compagnons vers le pôle, disait :

« — Sans doute, voici six mois qu'Andrée a quitté la terre, que personne n'a de ses nouvelles, mais il ne faut pas désespérer. Andrée nous le répétait au moment de son départ : « Vous pouvez parfaitement rester une année entière sans rien apprendre. »

» A cette époque, il est certain que les communications entre les régions polaires et la Suède ou les terres d'extrême Nord sont impossibles. Les pigeons ne reviennent pas. Rien de surprenant, donc, à ce que nous n'ayons rien su de son voyage. Mais l'inquiétude ne commencera à nous gagner que si, d'ici à deux ou trois mois, nous ne recevons pas de nouvelles. A cette époque, nous devrons être fixés. Jusque-là, ne désespérez pas ! »

Deux à trois mois, c'était dire avril ou mai 1898. Or, nous sommes toujours sans nouvelles.

Un navire fut envoyé en décembre 1897 dans les mers polaires ; ce navire n'a pas trouvé trace des explorateurs. Après dix jours de route vers le Nord il s'arrêta dans les glaces. Bruit de sirène et coups de canon furent vains. Les navigateurs ne découvrirent rien. Ils trouvèrent seulement vers le 15 décembre des débris, cordages, tôles et morceaux de bois, flottant sur un glaçon ; il fut reconnu que ces épaves ne pouvaient provenir du ballon Andrée.

Le navire dut retourner en arrière, après trois jours de station très avancée et ne rapportant aucun détail nouveau sur le voyage des trois aéronautes.

Hier, nous avons annoncé que l'expédition Stadling, qui s'était mise à sa recherche en Sibérie n'a rien pu apprendre, et le même insuccès a répondu aux efforts du Norvégien Bredt, qui s'était rendu aux îles de la Nouvelle-Sibérie dans l'espoir d'y trouver peut-être Andrée et ses compagnons.

Le *Fram*, parti il y a quatre mois, percera-t-il le mystère ?

Le départ

Le départ de l'*Ornen* de l'île des Danois, emportant Andrée, Nils Strindberg et Knut Fraenkel, eut lieu le 11 juillet 1897, à trois heures et demie après-midi. Le ballon file vers le nord-est par dessus le détroit des Danois. Tout à coup il plonge droit sur la mer ; mais comme une balle géante, le ballon rebondit et les quelques sacs vidés le font remonter à deux cents ou deux cent cinquante mètres. Puis, planant librement, il poursuit sa course à la même hauteur, d'abord vers le nord-est, au-dessus du détroit des Danois, puis vers le cap sud de l'île d'Amsterdam.

Il le dépasse et se dirige alors vers le nord, se maintenant au-dessus du détroit qui sépare l'île d'Amsterdam de Fogelsang. Enfin, il incline de nouveau vers le nord-est et double le cap nord de Fogelsang. Il disparaît un moment dans un nuage, pour se montrer bientôt après dans la direction du nord-est, entre Fegelsang et la falaise de Cloven. Enfin, il change de nouveau vers l'ouest et se perd dans la brume, une lieu environ après son ascension.

Nous sommes au soir du 11 juillet 1897. Les voyageurs sont en route vers l'inconnu. Quatre jours se passent, pendant lesquels ceux qui sont restés à terre et qui ont vu l'*Ornen* s'effacer rapidement à l'horizon, se perdent en conjectures de toute sorte. Mais le quatrième jour, le 15 juillet, un navire, l'*Alken*, croisant dans le voisinage du Spitzberg, voit un pigeon voyageur se poser sur ses vergues. On l'abat d'un coup de *fusil*, et l'on trouve, attaché à sa patte par un fil, un petit tube, scellé à l'une de ses extrémités avec de la cire. L'enveloppe portait cette suscription :

De l'expédition polaire Andrée au journal *Aftonbladet* à Stockholm. Ouvrez l'enveloppe sur le côté et retirez-en deux messages. Télégraphiez celui qui est en langage ordinaire, à l'*Aftonbladet* et envoyez l'autre, celui qui est en abrégé, par le premier courrier, au même journal.

On ouvrit l'enveloppe. Elle ne contenait aucun message en abrégé ; un seulement, écrit en suédois et en toutes lettres, portant ce qui suit :

13 juillet, midi et demi.

Latitude, 82°, 2' ; Longitude 15°, 5' ; Bonne avance dans l'est ; 10° sud. Tout va bien à bord. Ce pigeon est le troisième envoyé.

L'écriture était celle d'Andrée et le pigeon portait sur ses ailes les marques distinctives qu'on avait imprimées, avant le départ, à tous les pigeons qu'Andrée emportait avec lui. Il ne pouvait donc s'élever aucun doute sur l'authenticité du message. Mais, depuis cette époque, aucune nouvelle n'est parvenue des audacieux explorateurs, aucune trace n'a été relevée de leur passage.

Explications nécessaires

L'île des Danois, d'où est parti le ballon l'*Ornen*, qui emportait Andrée et ses deux compagnons, est située au nord du Spitzberg et à 618 milles géographiques ou 710 milles ordinaires du pôle Nord. Ceux qui ont assisté à son départ ont dit que le vent soufflait en ce moment avec une vitesse de 20 à 25 milles à l'heure vers le nord, avec un peu de déviation dans l'est. Malgré le frottement des guide-ropes sur la mer ou sur la glace, cette vitesse n'a pas dû être sensiblement diminuée. Si le voyage s'était continué avec la même direction et la même vitesse, il se serait trouvé, le second jour à midi, à 250 milles de l'autre côté du pôle.

Mais le message apporté par le pigeon nous donne des renseignements tout opposés. Le 13 juillet à midi, c'est-à-dire quarante-huit heures après le départ, l'*Ornen* planait par 82°2' latitude nord et 15°5' longitude ouest. En d'autres termes, au lieu d'avoir effectué un voyage aérien de 900 milles ou plus vers le pôle, il se trouvait à 145 milles géographiques seulement au nord et à 45 milles à l'est de son point de départ. Bien plus, à l'heure où il écrivait son message, il faisait « dix degrés sud » au lieu de s'élever vers le nord.

Le professeur Eckholm, un météorologiste des plus distingués, qui devait accompagner Andrée en 1896, a établi un raisonnement d'après lequel il déclare tout naturel que les progrès du ballon vers le nord aient été retardés pendant les deux premiers jours. Se basant sur les rapports des capitaines de navires qui croisaient dans ces parages au moment du départ, il affirme que le coup de vent dans lequel l'*Ornen* a monté faisait partie d'une tempête ou cyclone à marche circulaire, dont les courants se déplaçaient vers le centre d'une forte dépression barométrique où régnait un calme relatif.

Le professeur Eckholm ajoute qu'il existait un centre de dépression semblable au nord de l'île des Danois et que, par suite, le ballon, emporté d'abord vers le nord, puis vers le nord-ouest et l'ouest, et de là dans la zone calme, avait enfin été repris par le vent et avait recommencé sa course à l'eau. Cela expliquerait les mouvements de l'aérostat pendant les quarante-six premières heures de l'ascension, en même temps que les termes du message d'Andrée. On comprendrait aussi la fameuse phrase : « Bonne avance à l'est, dix degrés au sud. » Mais la question se pose de savoir si le coup de vent du 11 au 13 juillet était assez violent pour être assimilé à un cyclone, car, seules, les tempêtes intenses affectent ce mouvement circulaire.

Autres hypothèses

Au moment où Andrée expédia son troisième pigeon, le seul qui soit parvenu, il avait déjà fait connaître sa position, et sans doute il se plaignait d'être entraîné dans l'ouest, ce qui jetterait également une vive lumière sur la satisfaction montrée par lui de revenir au sud. Nous avons donc le droit de conclure, presque avec certitude, que l'*Ornen* passa à 50 ou 60 milles à l'est des Sept-Iles du Spitzberg, là où le pigeon fut capturé.

M. Walter Wellmann, fort compétent en pareille matière, qui prépare lui-même une expédition polaire, déclare, de son côté, que dans de pareilles conditions météorologiques, l'*Ornen*, s'il a pu rester dans les airs pendant la tempête, a dû être emporté d'abord dans le sud, par dessus la partie libre de la mer de Barentz, puis au nord, vers la terre de François Joseph. Si ses passagers ont voulu faire effectuer leur descente, cette descente ne peut avoir eu lieu que dans l'espace limité entre la mer de Barentz, le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble au Sud, et la terre de François-Joseph et l'océan Polaire au nord, c'est-à-dire au delà du 85e ou 86e parallèle, à quelque distance de la Sibérie.

Il est peu probable que les aéronautes aient dérivé jusqu'à la Sibérie ou la Nouvelle-Zemble ; car, dans ce cas, leur atterrissage remonterait au mois de juillet dernier et ils auraient certainement réussi depuis ce temps à donner de leurs nouvelles. Quant à l'hypothèse d'une dérive vers le Groenland ou le Spitzberg, on ne peut s'y arrêter, car le mouvement général de la tempête était dirigé vers l'est.

Ce qui a pu arriver

Nous pouvons donc limiter à trois hypothèses le lieu d'atterrissage de l'*Ornen*. La première est que le ballon a réussi à atteindre la terre de François-Joseph, qu'Andrée a pu reconnaître à la ligne noire de ses falaises. Il aura alors constaté l'impossibilité de faire route au Nord et se sera décidé à des cendre. Dans ce cas, les voyageurs seraient facilement parvenus au cap Flora, vers le 80e parallèle, où Jackson a laissé une maison confortable et d'abondantes provisions pour l'hivernage. S'il leur avait été impossible d'arriver jusque-là, ils auraient pu tuer assez d'ours, de phoques et de morses pour subsister dans une maison de glace construite par eux.

Dans la seconde hypothèse, l'*Ornen* serait descendu dans la mer au sud-est du Spitzberg. Comme, peu de jours avant son départ, on lui demandait ce qui arriverait si la descente s'effectuait dans la mer, Andrée répondit froidement : « Nous serons noyés ».

La troisième hypothèse est celle-ci : Le ballon aurait été emporté par les vents à l'est ou au nord de la terre de François-Joseph. Dans ce cas, les courageux voyageurs seraient probablement perdus. En admettant même qu'ils aient atteint sains et saufs la couche de glace qui recouvre l'Océan polaire, avec leurs équipements et leurs fusils, ils auraient, en huit semaines de marche, pu atteindre la terre, et là, pas de gibier, sauf peut-être un ours de temps à autre. Avec leurs provisions, il leur fallait atteindre la terre avant la fin de septembre 1897. Dans ce cas, on aurait presque certainement entendu déjà parler d'eux.

En résumé, si l'*Ornen* est descendu en mer, les aéronautes sont noyés ; s'il a atterri sur les glaciers flottants du sud-est du Spitzberg, ils ont probablement péri ; mais s'ils ont atterri sur la terre de François-Joseph, Andrée et ses compagnons auraient été presque certainement sains et saufs. Et, dans ce cas, on les eût retrouvés l'été dernier dans la maison de Jackson, au cap Flora.

Une opinion

Devons-nous perdre tout espoir ? Il y a une dizaine de mois, M. Scott Hansen, le lieutenant de Nansen, exprimait ainsi son opinion :

« Il se peut parfaitement qu'Andrée ait atteint le pôle, qu'il ait atterri au delà et que l'hiver le force à séjourner où il est tombé. Aucune conclusion sensée ne peut être donnée *avant trois ans*. Si, trois ans après son départ, Andrée n'est pas revenu on n'a pas été signalé, alors seulement on pourra le considérer comme perdu. »

Trois ans ! Attendons jusqu'en juillet 1900 pour savoir si, définitivement, nous devons inscrire les noms des trois héros sur la liste de ceux qui ont été victimes de leur amour pour la science.

CHOSES ET AUTRES

Entre jeunes nouveau jeu.

— Ton oncle s'est bien conduit ?

— Convenablement. Il a eu hier deux accès : l'un de goutte et l'autre de générosité.

⁂

Les enfants terribles.

La fillette d'un écrivain bien connu s'amuse à lire les devises déplorablement rimées entourant les bonbons qu'une des nombreuses personnes réunies au salon vient de lui offrir.

Soudain, au milieu d'un silence, elle s'écrie avec la plus belle candeur de son âge :

— On dirait des vers de papa !

LE MAUVAIS TEMPS

A PARIS

Paris, 2 janvier. — Le mauvais temps continue. Le vent souffle en rafale, chassant sur la ville des averses torrentielles. Des cheminées, des pans de toitures ont été emportés.

On signale plusieurs accidents. Ce matin, le vent a arraché sur une longueur de 50 mètres la palissade qui entoure les nouveaux bâtiments de la gare de l'Est Faubourg Saint-Martin. Deux personnes ont été renversées et blessées.

Un accident semblable s'est produit boulevard Flandrin, le long du chemin de fer de ceinture. Une palissade projetée sur le quai d'embarquement d'une gare a blessé grièvement un voyageur.

Sur la rive gauche, de la place Saint-Michel à l'ancienne Cour des comptes, tous les nouveaux chantiers de la gare d'Orléans sont inondés, par suite de la rupture du collecteur de la Bièvre. Les travaux ont dû être abandonnés.

Quelques ouvriers seulement surveillent les chantiers. Les autorités et les ingénieurs de la compagnie se sont transportés sur les lieux. Les eaux montent sans cesse. Elles dépassent trois mètres. Des éboulements nouveaux se produisent constamment. Les outils, madriers, brouettes, wagonnets s'en vont à la dérive. Une grue mobile à vapeur s'est effondrée faisant une nouvelle brèche à l'égoût.

La circulation, a dû être interrompue dans quelques-unes des rues voisines. Des mesures sont prises pour protéger les fondations des maisons en bordure du quai. Jusqu'ici on ne signale pas d'accidents de personne.

Sur divers points, les communications télégraphiques et téléphoniques sont interrompues entre Paris et la province.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Poitiers, 2 janvier. — La tempête, ayant éteint le disque de la station de Saint-Benoît, sur la ligne de Bordeaux-Paris, une rencontre a eu lieu cette nuit à cette station, entre un train de voyageurs venant de Limoges et un train de marchandises venant de Poitiers.

Le train de voyageurs avait ralenti sa vitesse.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes. Les dégâts matériels sont importants.

Les deux machines et six wagons du train de marchandises sont complètement broyés.

La voie n'est pas encore dégagée, et les trains venant de Bordeaux pour Paris éprouveront du retard.

Auxerre, 2 janvier. — Une tempête sévit sur toute la région.

La pluie tombe mêlée de neige et de grésil. On a entendu un coup de tonnerre.

Le vent fait rage. A Auxerre, des cheminées ont été renversées, des tentes enlevées.

La halle couverte a été ébranlée ; une panique s'est emparée des vendeurs et acheteurs.

Gap, 2 janvier. — La neige tombe en abondance sur toutes les Alpes. Elle a atteint déjà une épaisseur de 50 centimètres.

Niort, 2 janvier. — Par suite de la violence de la tempête toutes les lignes télégraphiques sauf deux sont interrompues.

Nancy, 2 janvier. — Le temps est épouvantable. Le vent souffle en tempête sur toute la région. La pluie tombe à torrents.

Le Hâvre, 2 janvier. — Une tempête épouvantable a éclaté ce matin sur la Manche. Des vagues énormes déferlent sur le port, menaçant les bâtiments qui y sont ancrés. Le vent est d'une violence extrême. On craint des sinistres en mer.

Cherbourg, 2 janvier. — Une violente tempête souffle au large. La Hague et Carteret sont particulièrement éprouvés. Les amarres des navires sont doublées. Des sinistres sont à craindre.

Le *Catinat* a différé son départ ; les essais officiels du *Dunois* sont ajournés.

Les pluies sont continuelles. Les bas quartiers sont inondés.

Bordeaux, 2 janvier. — Depuis hier soir le vent souffle en rafales. Il est accompagné d'averses diluviennes. Des tuiles, des ardoises, ont été enlevées, des arbres arrachés.

Bordeaux, 2 janvier. — La tempête ne fléchit pas ; toutes les communications sont interrompues. Les courriers sont en retard. Le bateau-feu, du grand banc, à l'entrée de la *Gironde* a dérapé ; il a mouillé à 2 milles du sémaphore de la Coubre.

Périgueux, 2 janvier. — La tempête est des plus violentes sur la région. Beaucoup d'arbres ont été déracinés. On signale l'écroulement de plusieurs vieilles constructions, sans accident de personnes heureusement.

Lisieux 2 janvier. — Par suite des pluies torrentielles l'Oublique et le Gace, sont sortis de leurs lits.

Tout un quartier de la ville est inondé, ainsi que la route d'Honfleur à Alençon.

Un service de va et vient, a dû être organisé pour faire passer des vivres aux habitants des maisons cernées par les eaux.

La gare de marchandises est également envahie. L'eau est à la hauteur des roues de wagons.

Honfleur. 2 janvier. — La tempête est d'une violence inouïe. La mer est démontée ; les services du Havre sont interrompus. Nombre de cours d'eaux de la région ont débordé. Il est tombé une grêle abondante.

Pont-l'Evêque, 2 janvier. — Par suite des crues des rivières, toute la vallée d'Auge est inondée.

A Pont-l'Evêque, il y a 50 centimètres d'eau dans les rues. La crue augmente toujours.

Brest, 2 janvier. — La tempête continue avec violence.

FEUILLETON DU 4 JANVIER 1899. — N° 8

FEU ROBERT-BEY

PAR ARMAND LAPOINTE

VII

Et comme Paul allait répondre, le notaire reprit :

— De moi, ta mère, ta sœur et toi, vous pouvez tout accepter, comme Louise eût tout accepté de ton père si elle fût devenue orpheline et pauvre. C'est bien compris, n'est-ce pas ?

— Oui, dit Paul touché dans ce qu'il avait plus de sensible en lui ; je vous promets que je me souviendrai de vos paroles.

— A la bonne heure. Au surplus, ajouta M. Bresson avec un bon sourire, tu sais, j'y veillerai !

— Quel homme et quel cœur ! se dit Paul en rejoignant sa mère et Charlotte.

Dès le lendemain, l'appartement du jeune homme fut disposé en vue de l'existence nouvelle, et les deux femmes y occupèrent la meilleure et la plus large place.

C'était bien modeste, bien exigu pour ces trois millionnaires de la veille, qui, naguère encore, possédaient maison à Paris et château à la campagne, chevaux, voitures et domesticité nombreuse ; mais ce luxe fastueux n'était point ce qu'ils regrettaient ; c'était l'époux adoré, le père bien-aimé qu'un crime abominable leur avait ravi.

Il fallait cependant faire taire ce grand chagrin, le refréner, l'ensevelir au fond du cœur afin de lutter dignement, noblement. C'était le premier devoir qui s'imposait à Paul, ayant désormais charge d'âmes, et qui passait sans transition, brutalement même, de la condition d'étudiant riche à celle de chef de famille nécessiteux.

Sorti avec le numéro 1 de l'Ecole centrale, toutes les industries lui étaient ouvertes ; mais fallait-il encore qu'il y trouvât une rémunération suffisante pour que lui et les siens en vécussent. C'était là le difficile, car l'école n'apprend que la science théorique, et une sorte de stage est nécessaire pour acquérir le côté pratique des choses, qui complète l'éducation et sans lequel il n'est point de bon ingénieur.

Une occasion inespérée se présenta.

Un grand industriel du Marais offrit à Paul une position de 3,600 francs dans sa maison.

A vingt et un ans, au lendemain de sa sortie de l'école et pour un début, c'était superbe.

Il s'empressa d'accepter.

Charlotte, elle aussi, ne voulut point que toutes les charges incombassent à son frère. Elle avait reçu une éducation très-brillante dans laquelle la musique et la peinture occupait une place sérieuse.

— Je donnerai des leçons de piano, dit-elle à Paul.

Mais celui-ci y mit une opposition formelle.

— Jamais je n'accepterai ce dévouement, répliqua-t-il ; au surplus, il ne nous est pas nécessaire ; toutes mes soirées sont libres, et je les emploierai à faire du dessin. Je puis ainsi augmenter de moitié le chiffre de mes appointements.

Charlotte, courageuse et brave, aimant son frère à l'adoration, ne l'entendait point ainsi ; elle voulait sa part de travail, et elle la trouva. Un fabricant d'éventails, qui demeurait dans la maison, lui fournit de la besogne, et, sans grand'peine, elle arriva à gagner cinq francs par jour.

Paul, n'ayant plus le prétexte que sa sœur aurait à courir Paris toute seule, accepta l'aide de Charlotte, et celle-ci en fut bien heureuse.

De son côté, Constance s'était chargée du soin de la maison ; elle s'occupait en vraie ménagère de tous les détails intérieurs et extérieurs.

Elle se trouvait bien largement payée, la bonne et douce créature, par l'affection et la tendresse de ses enfants. Ceux-ci avaient à cœur de lui faire oublier qu'elle n'était pas la veuve légale de Robert-Bey, et à lui donner la preuve qu'elle n'avait rien perdu, depuis que cette découverte leur avait été acquise, de leurs respects et de leur piété filiale. Jamais mère ne fut entourée de plus de soins, de plus sollicitude et de plus d'amour. Jamais aussi tendresse, affection, soins ne furent plus réciproques. Jamais famille ne fut plus unie et n'eût été plus heureuse dans sa condition de médiocrité, si le souvenir de celui qui n'était plus ne fût venu chaque jour, à chaque heure pour ainsi dire, jeter un voile d'ineffaçable tristesse dans son intérieur.

Un matin que Constance, Paul et Charlotte se trouvaient réunis, M. Bresson arriva à la rue des Quatre-Fils ; son attitude et ses façons étaient presque joyeuses.

Il était venu en voiture, et portait à la main un panier dont le contenu exhalait une délicieuse odeur de fruits.

— Qu'est-ce que vous portez donc là, mon bon ami ? lui demanda Charlotte en présentant son front au baiser paternel du notaire.

— C'est un souvenir de Louise !... des pêches merveilleuses qu'elle t'envoie. Elle sait que tu es friande de ces beaux fruits, et ne veut pas que tu en sois privée.

— Louise me gâte, répliqua la jeune fille. C'est tous les jours un nouveau cadeau. Je la gronderai bien fort dimanche prochain. Mais, en attendant, rendez-lui ceci de ma part.

Elle sauta au cou de M. Bresson et l'embrassa sur les deux joues.

A ce nom de Louise, Paul avait rougi, et un soupir s'était échappé de ses lèvres.

C'est qu'il aimait la gentille Louise, et qu'il fallait maintenant dire un éternel adieu à ce roman d'amour écloz pour ainsi dire sous les yeux et avec l'assentiment des deux pères. Hélas ! les grands projets d'avenir qu'il avait faits jadis, le rêve qu'il avait caressé, lorsqu'il se croyait le fils légitime de l'ancien ingénieur, tout s'était écroulé. Il avait tout perdu à la fois : père, fortune, considération et les douces espérances que lui avaient fait concevoir la bienveillante affection du notaire et les tendresses plus que fraternelles de Louise. Cette saveur enivrante du premier amour qui est la joie de la jeunesse, l'idéal e nchantement qui berce sa vie et la plonge dans les extases infinies, il fallait les repousser, il fallait renoncer au bonheur, renoncer au breuvage divin avant d'y avoir trempé ses lèvres. Son cœur se déchirait devant les nécessités du silence que lui imposaient le devoir et la nécessité. Bien plus même : la délicatesse lui faisait une loi de fuir la présence de Louise, ou tout au moins de renoncer aux familiarités d'autrefois. Simuler l'indifférence et la froideur quand le cœur déborde de tendresse et d'amour, est-ce possible ? — On le croit, mais c'est vainement. La bouche se tait, mais l'œil parle, et son langage a souvent une éloquence plus persuasive que les plus chaudes paroles. De ces supplices, on se rit aux jours de la vieillesse, on en meurt parfois à vingt ans. Paul ne songeait point à mourir, reconnaissons-le, — il était désespéré et malheureux. Cela était bien assez.

M. Bresson, après avoir posé le panier sur la table, jeta un regard inquiet et investigateur autour de lui.

Mais ce regard se rassérèna promptement.

— Vous faites des merveilles, ma chère Constance, dit-il à la pauvre déshéritée, avec ce qui autrefois n'eût pas suffi à votre bienfaisance. Ce n'est plus de l'amitié que j'éprouve pour vous, c'est de l'admiration.

— Oh ! répondit-elle, la tâche m'est rendue bien facile avec Paul et Charlotte.

— Braves enfants ! dit le notaire en s'emparant des mains du frère et de la sœur, tout confus, mais heureux de cette expression élogieuse de leur vieil ami.

— Et puis, ajouta Constance, nous sommes presque riches. Songez donc que les gains de Paul et de Charlotte vont s'élever à vingt francs par jour. Avec nos goûts modestes, le genre de vie qui doit être désormais notre partage, c'est plus qu'il nous faut.

— Dites-moi, tout de suite qu'après avoir possédé cent cinquante mille francs de rente, vous allez faire des économies avec sept mille francs par an, gagnés par le travail de vos enfants ! s'écria M. Bresson. Cela peut être vrai, et je vous crois tous les trois capables de ce tour de force. Mais à quel prix, grand Dieu !... Eh bien, non !... cela ne sera pas ! .. Cette existence douloureuse que vous vous imposez prendra fin bientôt.

— Que voulez-vous dire ? demanda Constance.

— Je veux dire que tout n'est pas perdu peut-être : que la fortune laissée par Robert-Bey est bien légitimement à vous ; qu'on peut la reconquérir, en un mot, et que j'y applique toute mon activité, toute mon intelligence, tout ce que ma pratique des affaires me donne de puissance et de force.

(A suivre). ARMAND LAPOINTE.

Avis. — Les bureaux de renseignements et annonces du *Journal de Roubaix* sont fermés les dimanches et jours fériés.